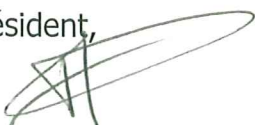



<p>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS BEAUMONTOIS Maison de Pays 24440 BEAUMONT DU PERIGORD</p>	<p align="center"><b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS BEAUMONTOIS</b></p>
<p>Nombre de Conseillers : En exercice : 30 Présents : 28 Votants : 28 Pour : 28</p>	<p>L'an deux mille huit, le 23 Février le Conseil de la COMMUNAUTE de COMMUNES du PAYS BEAUMONTOIS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison de Pays, sous la Présidence de Madame Dominique DAVID-ASTIER, Président.</p> <p>Date de convocation : 15 février 2008</p>
<p><b>PRESENTS</b> : Jean-Jacques ARNOUIL, Fernande VERGNOLES, Dominique DAVID-ASTIER, Michel MARCHAL, Bernard BESLIN, Francis LANDAT, Gérard ROUSSELY, Jean-Marie SELOSSE, Rose-Marie ROUX, Michelle CABANE, Jérôme MEUNIER, José DANIEL, Robert BESSE, Claude CHASTENET, Olivier GONDONNEAU, Georges MEYRIGNAC, Odile DELCEL, Pierre BONAL, Christian LE GROS, Dominique MORTEMOUSQUE, Alain MERCHADOU, Daniel GRIMAL, Denis BEAUVIE, Alain DELAYRE, Jean-Pierre HEYRAUD, , Guy GAUTHIER, Claudette CAMINADE, Jacques CHASTANET.</p> <p><b>ABSENTE</b> : Annie CLAVEL, Eric VIERO</p> <p><b>Secrétaire de séance</b> : Rose-Marie ROUX</p>	
<p align="center"><b>OBJET :</b></p> <p><b>Lancement marché de travaux voirie 2008</b></p>	<p>Madame le Président rappelle que lors de la Commission voirie du 18 janvier 2008, ses membres ont validé un programme de travaux qui concerne exclusivement les voies communales et dont la réalisation doit être confiée à un prestataire extérieur. La Direction Départementale de l'Équipement a accepté d'assurer la Maîtrise d'œuvre de ces travaux.</p> <p>Il importe que le marché de travaux qui représente un montant d'environ <b>250 000 € TTC</b> soit lancé à la mi mars selon la procédure de <b>l'appel d'offres ouvert</b> pour respecter le calendrier et le code des marchés publics. Le président doit être autorisé à organiser ce marché.</p> <p>Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Autorise</b> le lancement du marché de travaux pour les travaux de voirie 2008 correspondant à un montant prévisionnel de 250 000 € TTC.</li> </ul>
<p>Certifié exécutoire, Reçu en sous-Préfecture le : <b>28 FEV. 2008</b></p> <p>Publié ou notifié Le : <b>3 MARS 2008</b></p>	<p>Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an sus dit, Au registre sont les signatures, Pour copie conforme. Beaumont, le 26 février 2008</p> <p>Le Président,</p> <p align="center"></p> <p align="center">Dominique DAVID-ASTIER</p> <div align="right">  </div>

